Commune de Varaville

Plan Local d'Urbanisme

Pièce n°03b2

Règlement Graphique et risques naturels
échelle : 1 : 7500



Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 21 septembre 2023,
Le Maire

REGLEMENT GRAPHIQUE

Limites de zones

Zones humides repérées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme

POUR INFORMATION

Zone inondable
Source : DREAL © Calage au 1/5000e par la Commission d'Urbanisme

Extraits de la carte de l'aléa retrait-gonflement des argiles (source : BRGM ©2020)
Sols argileux - aléa faible
Sols argileux - aléa moyen

Extrait de la carte sur la profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux (source : DREAL © février 2014)
0 à 1 m : risque d'inondation des réseaux et sous-sols

de 1m à 2.5m : risque d'inondation des sous-sols

de 2.5m à 5 m : risques pour les infrastructures profondes

Le Plan de Prévention des Risques Littoraux de l'Estuaire de la Dives est approuvé par arrêté préfectoral du 10 août 2021. Les risques qui y sont associés ne figurent pas sur ce plan, mais peuvent être consultés dans les Servitudes d'Utilité Publique du PLU.

Les données sur les autres risques sont issues des bases de données de la DREAL et du BRGM.
Il est fortement conseillé de se rapporter aux notices associées à chaque risque (disponibles sur les sites internet) avant l'interprétation de cette carte.